



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



DROITS HUMAINS  
ET DÉVELOPPEMENT



# LES DROITS DES JEUNESSES

Un enjeu transversal pour garantir leur rôle  
d'acteurs et actrices dans la société, et les droits  
fondamentaux des générations futures

#MondeEnCommun



« Face aux importantes régressions constatées au cours de la décennie écoulée dans de nombreuses régions du monde, la France a adopté, à l'occasion des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, une stratégie inédite "Droits humains et développement". S'inscrivant pleinement dans le cadre de l'action de la France pour l'atteinte des Objectifs de développement durable, **cette stratégie réaffirme le lien indissociable entre la réalisation des droits humains et le développement**. Si la crise sanitaire mondiale a parfois servi de prétexte à des violations des droits humains, elle a également permis de démontrer l'universalité et l'interdépendance de ces droits. Le droit à une information fiable et pluraliste est ainsi apparu comme un bien public indispensable pour un traitement efficace et juste de la crise. Le lourd tribut payé par les populations les plus vulnérables, du fait de leur pauvreté ou des discriminations dont elles sont victimes, souligne également le chemin qui reste à parcourir pour assurer un plein respect des droits fondamentaux, tels que l'égalité d'accès à la santé, le droit à un logement décent, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit de toute personne à la sécurité sociale... C'est à ces enjeux que la politique de coopération au développement menée par la France entend répondre ».

« La stratégie "Droits humains et développement" fixe **une nouvelle méthode pour que nos actions de solidarité internationale contribuent pleinement au respect des droits humains et soient résolument plus durables**. La conception du développement défendue par la France repose sur l'idée que si la réalisation des droits humains est l'idéal commun à atteindre, c'est également le moyen de parvenir à un développement durable. Ainsi, les **programmes de développement ne sont plus appréhendés uniquement comme une action de solidarité** mais également comme un outil de soutien à la mise en œuvre des obligations internationales des États en matière de droits de l'Homme. Pour atteindre cet objectif, la France s'est engagée sur deux aspects : **s'assurer que tous les projets et programmes qu'elle finance ne portent pas atteinte aux droits humains, et que ceux-ci, tous secteurs confondus, tendent à produire un maximum d'effets positifs pour la réalisation des droits humains** ».

Source :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/droits-de-l-homme/droits-humains-et-developpement/>

Agence française de développement (AFD) 5, rue Roland Barthes, 75012 Paris.

Création graphique et réalisation Ferrari / Kokliko

Crédits et autorisations



License Creative Commons  
Attribution – Pas de commercialisation – Pas de modification  
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Imprimé par le service de reprographie de l'AFD.

Photo couverture © Plan International



# PROBLÉMATISATION DU SUJET AU REGARD DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS HUMAINS



© Plan International France

## Les enjeux

En 2022, les jeunes de 15 à 24 ans sont plus d'un milliard et devraient être 1,3 milliard d'individus en 2030<sup>1</sup>. Tandis que la proportion des jeunes diminue dans la région Asie-Pacifique, elle augmente en Afrique subsaharienne, où elle devrait passer de 19% de la population en 2015, à 42% en 2030<sup>2</sup>.

Si les jeunes constituent un formidable potentiel pour l'avenir, les défis qu'ils et elles doivent contribuer à relever sont énormes : affaiblissement de l'État de droit et des démocraties, crise climatique et environnementale, croissance des inégalités, conflits prolongés et violations systématiques des droits humains.

Dans ce contexte, la participation des jeunes à la vie politique, sociale, environnementale et économique est une nécessité absolue pour avancer vers un développement inclusif et durable. Leur participation aux processus politiques formels et institutionnels est cependant relativement faible par rapport aux citoyen-ne-s plus âgé-e-s. Cette situation remet en cause la représentativité des systèmes politiques<sup>3</sup> et souligne l'enjeu de garantir une équité intergénérationnelle, pour préserver les droits des générations futures.

<sup>1</sup> 2020 World Youth Report, Social entrepreneurship and the 2030 Agenda, United Nations, 2020.

<sup>2</sup> <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-8629-2020-INIT/fr/pdf>

<sup>3</sup> <https://www.un.org/esa/socdev/documents/youth/fact-sheets/youth-political-participation.pdf> – consulté le 28.07.2022

Le potentiel des jeunes est également compromis par des insuffisances et des inégalités dans l'accès à des services de qualité en matière d'éducation et de formation, tout comme de santé, y compris des services de santé mentale et de soins de santé sexuelle et reproductive. Ces problèmes sont souvent exacerbés pour les filles, les adolescentes et les jeunes femmes, ainsi que pour les jeunes handicapé·e·s, autochtones, réfugié·e·s ou déplacé·e·s, LGBTQIA+ et tous les autres groupes victimes de discriminations.

Il est essentiel d'accompagner toutes les jeunes dans leur insertion intégrale, à la fois sociale, citoyenne, économique, professionnelle, environnementale et climatique, afin qu'elles puissent exercer leur droit de participer à la vie publique et ainsi contribuer à la justice intergénérationnelle, garante d'un développement véritablement durable.

## Les « Jeunes »

La notion de « jeunesse » est fortement liée à des pratiques sociales et culturelles, qui varient dans le temps et d'un contexte à l'autre, notamment en fonction du genre et de la classe sociale des personnes concernées. Il n'y a pas de définition universellement acceptée de la « jeunesse » ou des « jeunes »<sup>4</sup>. Les définitions dépendent du pays, du contexte et des organisations.



© Janis Aussel ECPAT France – HAAA

L'ONU définit les jeunes, à des fins statistiques, comme les personnes âgées de 15 à 24 ans.

• Selon la convention n° 138 de l'OIT, la jeunesse commence à l'âge de 15 ans.

• La définition de la jeunesse par le Commonwealth est de 15 à 29 ans.

• L'Union africaine définit les jeunes comme toute personne âgée de 15 à 35 ans

• La Banque mondiale définit les jeunes comme étant âgés de 15 à 24 ans.

Il semble donc plus adapté de parler de « jeunes », afin d'en reconnaître la diversité, et de se référer à un processus de transition entre l'enfance et l'âge adulte – permettant une autonomisation intégrale, c'est-à-dire socio-économique, environnementale, citoyenne et politique – plutôt que de se référer à une tranche d'âge fixe.

## Les engagements

Le rôle et le potentiel des jeunes font l'objet d'un consensus au niveau international.

L'Assemblée générale de l'ONU, via son Agenda 2030 pour le développement durable et ses 17 Objectifs du développement durable (ODD), reconnaît les jeunes de tous les pays comme des acteurs et actrices incontournables dans la réalisation de cet agenda. En 2019, le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies<sup>5</sup> a instamment prié les États Membres d'étudier la possibilité de traiter, dans le cadre de l'Examen périodique universel et par l'intermédiaire des organes conventionnels, les questions ayant trait à la jouissance pleine et égale de tous les droits humains pour les jeunes. Pour sa part, le Conseil de sécurité des Nations Unies consacre notamment la contribution des jeunes à la paix grâce au programme « Jeunesse, Paix et Sécurité » et met en lumière leur rôle dans la prévention et la résolution de conflit, la lutte contre l'extrémisme violent, la consolidation de la paix (résolution 2250, 2015) et dans la mise en œuvre des accords de paix et de prévention des conflits (résolution 2419, 2018).

<sup>4</sup> À noter, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) définit l'enfant comme toute personne âgée de moins de 18 ans.

<sup>5</sup> Résolution 41/13 « Les jeunes et les droits de l'homme », adoptée le 11 juillet 2019.



© Plan International

## Une approche jeunesses fondée sur les droits humains

À travers, l'approche jeunes fondée sur les droits humains, les jeunes sont des acteurs et actrices essentiel·le·s des changements sociaux, politiques, écologiques, environnementaux et économiques, et non de simples bénéficiaires des politiques et programmes qui les concernent. Lorsqu'un projet de développement<sup>11</sup> applique une approche jeunes fondée sur les droits humains, il :

- ▶ Renforce la capacité des jeunes à revendiquer leurs droits ;
- ▶ Renforce la capacité des détenteurs d'obligations à tenir leurs engagements au regard des droits humains des jeunes ;
- ▶ Identifie les potentiels effets négatifs de son action sur les droits des jeunes et met en place des mesures correctrices ;
- ▶ Prend en compte les besoins et les attentes des jeunes et assure la participation des groupes de jeunes les plus marginalisés.

En fonction de son contexte, de ses ressources, de ses capacités techniques et de ses capacités à établir des partenariats, chaque projet va se concentrer sur certains de ces éléments, avec un niveau d'ambition qui lui est propre.

La mise en œuvre d'une approche jeunes fondée sur les droits humains est un important facteur d'efficacité des politiques et programmes de développement. Elle assure la pertinence des actions et fournit de nouvelles perspectives sur les problématiques concernées. De même, elle permet aux jeunes de gagner et de développer des compétences ainsi que de construire leur engagement citoyen. Une telle approche, se veut transverse et systématique quel que soit le secteur considéré et/ou le type de projet mis en œuvre, car elle contribue intrinsèquement et de manière significative à la capacité transformationnelle du projet.

En juin 2020, le Conseil de l'Union Européenne (UE) a adopté des conclusions invitant la Commission européenne à produire un plan d'action pour assurer que l'action extérieure de l'UE contribue à l'autonomisation, au leadership et à la participation des jeunes aux niveaux politique, social, environnemental et économique. Ce plan d'action<sup>6</sup>, lancé le 4 octobre 2022, couvre la période 2022-2027.

La France s'engage également envers les jeunes à travers sa politique de coopération internationale. Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a adopté une stratégie « jeunesse » en 2015<sup>7</sup>, dont l'un des axes d'intervention vise à donner aux jeunes filles et garçons les moyens de devenir acteurs et actrices du changement. La loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (2021)<sup>8</sup> reconnaît l'importance de l'engagement citoyen et des jeunes à l'international, notamment via le volontariat<sup>9</sup>. Au niveau de l'AFD, la stratégie « 100 % Lien Social » porte une ambition claire, en visant à rendre les jeunes actrices dans la moitié des projets soutenus d'ici à 2025<sup>10</sup>.

<sup>6</sup> [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP\\_22\\_5884](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_22_5884)

<sup>7</sup> L'action extérieure de la France pour la jeunesse – Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (France) – 2015.

<sup>8</sup> Loi n° 2021-1031 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales parue au Journal officiel n° 180 du 4 août 2021

<sup>9</sup> La loi n°2021-1031 indique aussi que « La France reconnaît les filles, adolescentes, jeunes femmes et femmes comme des actrices à part entière des dynamiques de transformation sociale, en ne les considérant pas uniquement comme des bénéficiaires de l'aide, et favorise leur participation effective à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des programmes et politiques publiques les concernant.»

<sup>10</sup> <https://www.afd.fr/fr/ressources/lien-social-strategie-2021-2025>

<sup>11</sup> L'approche fondée sur les droits humains est historiquement liée au champ du développement et de la coopération internationale, mais a également été intégrée dans l'action humanitaire.



## L'approche « jeunesses actrices » portée par Coordination Sud

©Plan International

La Commission Jeunesses et Solidarité Internationale (CJSI) de la plateforme d'ONG Coordination SUD **porte une approche jeunesses fondée sur les droits humains intitulée « Jeunesses Actrices »<sup>15</sup>**. Cette approche porte une attention particulière aux éléments suivants :

- ▶ Elle met en relief les déterminants et les causes structurelles qui aboutissent à la marginalisation et à l'exclusion ;
- ▶ Elle implique des interventions qui reconnaissent les jeunesses dans toute leur diversité ;
- ▶ Elle suppose de faciliter l'émergence d'espaces associant les jeunes aux prises de décisions quant à la co-construction, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques et des programmes ;
- ▶ Elle suppose la mise en place d'un environnement favorable pour reconnaître le rôle des jeunesses en tant qu'actrices du changement et pour encourager et soutenir leurs initiatives.

<sup>12</sup> Pour plus de détails sur l'approche fondée sur les droits de l'enfant : voir la fiche AFD « Les droits de l'enfant ».

<sup>13</sup> Le Comité des droits de l'enfant a notamment émis des recommandations spécifiques autour des droits des adolescent.e.s. (Observation générale N°20 de 2016).

<sup>14</sup> La justice intergénérationnelle fait partie intégrante du concept de développement durable. Elle renvoie à l'équité entre les générations. En d'autres termes, la recherche du bien-être par la génération actuelle ne doit pas réduire les possibilités de bien-être des générations suivantes.

<sup>15</sup> L'État des lieux de la prise en compte des jeunesses dans les organisations françaises de solidarité internationale – Coordination Sud – 2020.

### L'APPROCHE « JEUNESSES » FONDÉE SUR LES DROITS HUMAINS ET L'APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS DE L'ENFANT<sup>12</sup>

Ces deux approches reposent sur les mêmes éléments constitutifs de l'approche fondée sur les droits humains. Elles impliquent également chacune l'engagement d'adolescent.e.s âgé.e.s de moins de 18 ans<sup>13</sup>. Toutes deux reposent fondamentalement sur le principe du respect d'une justice intergénérationnelle<sup>14</sup>. Elles sont donc étroitement liées et complémentaires.

# ILLUSTRATIONS DE SOLUTIONS À PARTIR DE PROJETS

Les descriptions de solutions ci-dessous ne sont pas exhaustives et s'attachent à mettre en valeur une sélection d'éléments propres à la mise en œuvre d'une approche jeunesse fondée sur les droits humains. Des informations complémentaires sur les projets présentés peuvent être consultées sur les sites des organisations concernées, et dans certains cas sur le site de l'AFD.

## PROJET

### “ SAKSHAM ”



JASI Plan Int Saksham ©Plan International

PAYS	MOTS CLÉS
Inde	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Droit à un travail décent</li> <li>▶ Égalité hommes / femmes</li> <li>▶ formation et autonomisation intégrale</li> </ul>
ORGANISATIONS PARTENAIRES	
Plan International France	

**CONTEXTE** L'émancipation économique des jeunes femmes en Inde reste très limitée face aux discriminations basées sur le genre, au manque de formations et d'emplois décents et aux inégalités de salaires entre les femmes et les hommes.

**LE PROJET** Depuis 2010, le projet Saksham favorise l'accès équitable des jeunes femmes à l'emploi dans quatre régions de l'Inde, à travers des centres de formation professionnelle ouverts aux jeunes femmes et hommes vivant dans des communautés qui ont été marginalisées. Depuis son lancement, 12 000 jeunes

ont été diplômé-e-s. Le taux d'insertion professionnelle est nettement supérieur aux taux d'insertion de la plupart des programmes de formation dans le pays.

- ▶ Pendant la conception de la phase actuelle du projet, les participant-e-s de la phase précédente ont été consulté-e-s.
- ▶ Les curricula de formation incluent des compétences professionnelles techniques et des « compétences de vie », telles que le développement personnel (leadership, gestion des conflits), la sécurité numérique et l'égalité de genre.
- ▶ Le projet établit des relations positives avec les autorités et institutions et plaide pour l'égalité de genre dans le monde professionnel.
- ▶ Certain-e-s jeunes participant au projet développent leurs propres initiatives : elles et ils animent un dialogue avec leurs communautés sur l'égalité de genre et sur l'emploi décent. Elles et ils animent également des groupes de jeunes pour partager leur expérience et conseiller d'autres jeunes.

*Ce projet est cofinancé par des bailleurs privés.*

**CE N'EST PAS UN DÉTAIL** La sécurité des participantes est une considération clé et plusieurs stratégies sont mises en place dans ce cadre. L'ensemble des jeunes participant-e-s et du personnel sont ainsi formé-e-s à l'égalité de genre. Les centres de formation sont établis à une distance acceptable des communautés visées, afin de soutenir l'accessibilité des plus fragiles et la sécurité des jeunes femmes.



PROJET

# “ ÉDUCER AUX DROITS DE L'HOMME ET À L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT ”



© Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM)

PAYS	MOTS CLÉS
France et international	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Peine de mort</li> <li>▶ Fonctionnement des institutions</li> <li>▶ Concours de jeunes</li> <li>▶ Projets collectifs</li> </ul>
ORGANISATIONS PARTENAIRES	
Ensemble contre la Peine de Mort	

**CONTEXTE** Le droit à la vie est un droit fondamental consacré par les conventions internationales et il est établi que la peine de mort ne réduit pas la criminalité plus efficacement que d'autres mesures<sup>16</sup>.

<sup>16</sup> Death Penalty Fact Sheet – Conseil de l'Europe – <https://rm.coe.int/168008b914>

**LE PROJET** Le projet est en cours depuis 2009 et renforce la compréhension par les jeunes des questions liées à la peine de mort telles que le pardon, la vengeance, la justice, le droit des minorités, la maltraitance, le fonctionnement des institutions et la citoyenneté. Il comprend des interventions avec des groupes « scolaires » (collégien-ne-s et lycéen-ne-s), des étudiant-e-s, des jeunes en service civique et des jeunes mineur-e-s en conflit avec la loi, afin de les amener à réfléchir à des thématiques qui les concernent directement.

Ce projet est co-financé par l'AFD.

**CE N'EST PAS UN DÉTAIL** L'évaluation externe finale de la phase 2018-2020 du projet note qu'un de ses points forts réside dans la capacité de l'association à adapter ses interventions aux spécificités des différentes jeunes (tranches d'âge et profils). Cette approche demande des partenariats stratégiques et des ressources conséquentes pour toucher un public large.



© Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM)

PROJET

# “ MÉDIASAHEL ”



Media Sahel ©Olympia de Maismon

PAYS	MOTS CLÉS
Mali / Burkina Faso / Niger	
ORGANISATIONS PARTENAIRES	
Agence française de développement médias (CFI) Fondation Hirondelle Radio France Internationale (RFI) Le réseau burkinabé UNALFAL et l'ONG sénégalaise Réseau Africain pour l'Éducation, la Santé et la citoyenneté (RAES)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Productions audiovisuelles</li> <li>▸ Appels à projets jeunes</li> <li>▸ Formation de journalistes</li> </ul>

**CONTEXTE** La région du Sahel est bouleversée par une série de crises multiformes, qui se superposent et s'amplifient. Le projet « MédiaSahel » part du postulat que les médias sont des vecteurs essentiels du droit à l'information, de la liberté d'expression et du débat public – prérequis de la gouvernance démocratique.

**LE PROJET** L'objectif spécifique de MédiaSahel est que les jeunes femmes et hommes vivant au Mali, au Burkina Faso et au Niger aient davantage accès à des informations fiables, sensibles au genre et au conflit, et axées sur leurs préoccupations, et qu'elles et ils s'approprient ce nouvel espace médiatique pour participer de manière plus équitable et apaisée au débat public.

- Des émissions présentant des concertations entre des jeunes et des représentants des autorités et de la société civile ont été réalisées dans les trois pays en partenariat avec des acteurs majeurs du domaine des médias.
- L'ensemble des activités de MédiaSahel se déroule en concertation avec un groupe de 75 jeunes qui sont régulièrement consulté·e·s sur leurs attentes et qui sont des relais du projet au sein de leurs communautés, notamment auprès des plus marginalisé·e·s.
- Un système d'appel à projets de jeunes a été mis en place et 22 projets ont été retenus, incluant la production d'émissions radiophoniques et des campagnes de sensibilisation des leaders sur les réseaux sociaux.
- Le projet inclut la formation des journalistes locaux aux fondamentaux d'un journalisme professionnel.

Ce projet est accompagné par l'AFD depuis 2019.

**CE N'EST PAS UN DÉTAIL** L'objectif recherché au regard de l'égalité de genre est double : permettre aux femmes de disposer d'un espace d'expression et de prises de parole accrues, mais aussi d'impliquer les hommes dans les discussions qui portent sur les rapports entre les femmes et les hommes et les changements de rôles au quotidien.



PROJET

“ DES CERCLES D'ADOLESCENT·E·S POUR LA PRÉPARATION AUX CATASTROPHES ”



© UNICEF / UN0249851 Liz Pick

PAYS	MOTS CLÉS
Indonésie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Changement climatique</li> <li>▶ Préparation aux risques de catastrophes</li> <li>▶ Cercles de jeune</li> </ul>
ORGANISATIONS PARTENAIRES	
UNICEF	

**CONTEXTE** Comme dans de nombreux pays du monde, le changement climatique a été identifié comme une préoccupation majeure par les adolescent·e·s en Indonésie.

**LE PROJET** Depuis 2015, les « cercles » d'adolescent·e·s sont des acteurs de sensibilisation sur la préparation aux catastrophes liées au changement climatique et sur une sélection d'autres sujets que les jeunes jugent les plus urgents, notamment la gestion de l'hygiène menstruelle, le harcèlement et la prévention du mariage des enfants. Pour disséminer cette initiative, l'UNICEF Indonésie s'est associée au Ministère de l'Éducation, de la Culture, de la Recherche et de la Technologie, à la Croix-Rouge indonésienne, au mouvement scout indonésien et à des ONGs. Ces partenaires ont formé des animateurs dans les villages pour travailler aux côtés de plus de 3 300 adolescent·e·s.

**CE N'EST PAS UN DÉTAIL** Une évaluation interne de l'UNICEF en 2019 a souligné comment les activités du projet (basées sur le *Kit adolescents pour l'expression et l'innovation* de l'UNICEF) ont contribué à renforcer les capacités des adolescent·e·s. La contribution des adultes détenteurs d'obligations à la mise en œuvre des solutions des jeunes s'est toutefois avérée difficile, notamment en raison des normes sociales qui sous-estiment les contributions des adolescent·e·s, et des procédures budgétaires complexes au niveau du système éducatif.



PROJET

## “ LE COMITÉ DU PLAN DES JEUNES (CPJ) ”



© Plan International France

PAYS	MOTS CLÉS
France	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Engagement des jeunes</li> <li>▶ Plaidoyer au niveau des politiques de coopération</li> <li>▶ Évènements de haut niveau</li> <li>▶ Sensibilisation du grand public, des enfants et des jeunes</li> </ul>
ORGANISATIONS PARTENAIRES	
Plan International France	

**CONTEXTE** Le Comité du Plan des Jeunes (CPJ), lancé en septembre 2016 par l'ONG Plan International France, est un groupe de 20 jeunes bénévoles engagé·e·s en faveur des droits de l'enfant et des jeunes et de l'égalité de genre dans le monde.

**LE PROJET** Les missions du CPJ sont, en France, de (1) sensibiliser aux enjeux d'égalité de genre et les droits de l'enfant dans les pays en développement ; (2) participer à des actions de plaidoyer auprès des décideur·euse·s français·es ou européen·ne·s pour influencer les politiques de coopération ; (3) co-animer le Mouvement du Plan des Jeunes<sup>17</sup> en faveur de l'égalité de genre dans les pays en développement. Les

jeunes membres du CPJ participent à des événements de haut niveau : par exemple à l'UNESCO dans le cadre de la Journée Internationale des filles (2021) ou lors d'un séminaire au Sénat en France dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant (Objectif Enfance, 2021). Elles et ils organisent aussi des événements de sensibilisation, et leur audience sur les réseaux sociaux ne cesse de croître.

- ▶ Les critères de recrutement des jeunes mettent l'accent sur la motivation et la disponibilité des membres et non sur leur niveau d'expertise. Une fois membres, elles et ils participent à un cycle de formation poussé (égalité de genre, animation d'une action de sensibilisation, plaidoyer, etc).
- ▶ Les jeunes développent leurs projets avec un accompagnement sur mesure de Plan International France, en fonction des besoins.
- ▶ Le processus de renouvellement annuel des membres du CPJ vise à assurer une diversité de profils en termes d'âge, de sexe, de départements, de statut socio-économique et d'origine culturelle. Cette diversité est notamment rendue possible grâce aux relations établies avec différentes organisations.

**Ce projet est financé sur fonds propres par Plan International France.**

**CE N'EST PAS UN DÉTAIL** L'évaluation des « anciens » est prise en compte pour adapter le fonctionnement du Plan des Jeunes et pour faire un retour d'expérience aux jeunes récemment arrivé·e·s, en leur donnant des exemples concrets d'actions et d'activités réalisées.



**VIDÉO**  
[www.youtube.com/watch?v=9u5iR2pzlAs&t=5s](https://www.youtube.com/watch?v=9u5iR2pzlAs&t=5s)  
 Exemple de projet de plaidoyer du Comité du Plan des Jeunes auprès du Parlement européen

<sup>17</sup> <https://www.plan-international.fr/se-mobiliser/plan-des-jeunes/>

PROJET

## “ PLAIDOYER BUDGÉTAIRE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE ”

PAYS	MOTS CLÉS
Togo	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Planification budgétaire</li> <li>▶ Conseil consultatif des jeunes de la préfecture</li> <li>▶ Mariage des enfants</li> </ul>
ORGANISATIONS PARTENAIRES	
Réseau de Lutte contre la Traite des Enfants au Togo (RELUTET) Partenariat Filles, Pas Épouses	

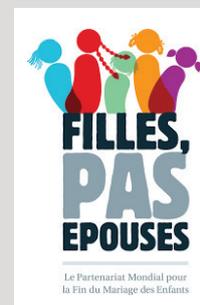
**CONTEXTE** Au Togo, 22 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans et 6 % avant l'âge de 15 ans<sup>18</sup>. Le mariage des enfants est exacerbé par les faibles niveaux d'instruction et la pauvreté. Il est aussi lié à des pratiques traditionnelles néfastes et à des concepts « d'honneur de la famille ». En vertu du Code de l'Enfant de 2007, l'âge légal minimum du mariage est de 18 ans, avec des exceptions en cas de motif jugé grave. Le RELUTET est composé de 40 organisations de la société civile togolaise et est membre du *Partenariat Filles, Pas Epouses*<sup>19</sup>.

**LE PROJET** Le RELUTET s'est engagé pour renforcer la protection de l'enfance au Togo via un plaidoyer budgétaire pour mettre fin au mariage des enfants.

▶ 9 représentant·e·s des autorités municipales (incluant les conseiller·e·s municipaux responsables d'établir les budgets) ont été formé·e·s à préparer des budgets municipaux qui prévoient des actions à l'égard du mariage des enfants.

▶ 20 jeunes ont été formé·e·s à surveiller et responsabiliser les autorités municipales locales en effectuant un suivi des budgets et en menant des efforts de plaidoyer budgétaire.

**CE N'EST PAS UN DÉTAIL** Ce projet, qui a permis des gains rapides sur un délai très court, s'appuie sur le travail déjà réalisé par les acteurs locaux de la protection de l'enfance et de jeunes membres des conseils consultatifs des enfants de la préfecture. La collaboration entre les autorités, les organisations de la société civile (OSC) et les jeunes membres du conseil consultatif de la préfecture s'est poursuivie après la fin du projet.



<sup>18</sup> Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, ministère de la Santé et ICF International, *Enquête démographique et de santé au Togo 2013-2014, 2015.*

<sup>19</sup> <https://www.fillespasepouses.org/>

PROJET

“ YOUTH CO:LAB ”



© Youth Co:Lab

ZONE	MOTS CLÉS
Région Asie et Pacifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Entrepreneuriat social</b></li> <li>▶ <b>Leadership des jeunes</b></li> <li>▶ <b>Soutien à des initiatives de jeunes</b></li> </ul>
ORGANISATIONS PARTENAIRES	
PNUD / CITI Foundation	

**CONTEXTE** Sur les 660 millions de jeunes de la région Asie-Pacifique, environ 160 millions sont confrontés à une grave insécurité économique car sans emploi, éducation ou formation. En outre, de nombreux et nombreuses jeunes sont tenu-e-s à l'écart des processus de décision, ce qui contribue à leur marginalisation et à leur exclusion.

**LE PROJET** Le Youth Co:Lab est un programme co-dirigé par le PNUD et Citi Foundation, qui vise à donner aux jeunes les moyens d'accélérer la mise en œuvre des ODD grâce au développement d'entreprises sociales dirigées par des jeunes. Il a été mis en œuvre dans 28 pays et territoires et a permis de lancer ou de

renforcer plus de 1 240 entreprises sociales dirigées par des jeunes. Le programme met en relation des jeunes issu-e-s de communautés défavorisées avec des ressources, des mentors, des partenaires et fournit des aides en nature pour transformer leurs idées en modèles commerciaux viables ayant un impact social durable.

Les initiatives de jeunes soutenues par Youth Co:Lab comprennent notamment des services de conseil pour améliorer la vie des personnes sourdes dans les Iles Fidji, des applications mobiles de soins de santé mentale au Bangladesh, une entreprise du secteur de la mode qui accompagne des femmes réfugiées en Indonésie, et un réseau social Népalais qui partage les histoires de personnes qui ont été victimes de discriminations et d'inégalités de genre.

**CE N'EST PAS UN DÉTAIL** Le programme soutient le développement de politiques orientées vers les jeunes et adaptées à leurs besoins, en s'engageant auprès des agences et institutions nationales.



# ENSEIGNEMENTS ET BONNES PRATIQUES

Sur la base d'une lecture analytique de plusieurs projets financés par l'Agence française de développement et d'autres acteurs de la coopération (institutionnels et associatifs), plusieurs enseignements et bonnes pratiques peuvent être partagés, comme éléments favorisant la réussite de projets adoptant une approche jeunesse fondée sur les droits humains.



## L'importance de sensibiliser et former les OSC et les institutions à l'approche jeunesse fondée sur les droits humains

Entrer en contact et développer des relations avec des groupes de jeunes nécessite d'être capable de les intéresser. Il faut également être prêt à dédier du temps et des ressources pour collaborer avec ces partenaires dont les formes et les durées d'engagement ne vont pas forcément répondre au fonctionnement habituel. Former les professionnel-le-s à l'approche jeunesse fondée sur les droits humains est indispensable pour leur permettre de repenser et d'adapter leur posture afin de collaborer efficacement avec les jeunes. Il est par exemple nécessaire d'initier régulièrement des débats et échanges sur les spécificités des jeunes dans le contexte concerné, et sur les modalités de participation qui auront été définies pour les différents groupes de jeunes.

### EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

► Plan International France a intégré l'approche jeunesse fondée sur les droits humains dans son plan stratégique à 5 ans et assure la participation authentique des jeunes à sa gouvernance. Les équipes ont été formées à l'approche fondée sur les droits humains et ont mené en 2020 un exercice d'évaluation de la prise en compte des jeunes en tant qu'actrices dans leurs projets. Cela a mené à la mise en place d'un « scoring » du portefeuille projets sur la base d'un marqueur et à la définition d'objectifs et d'indicateurs de performance clés à atteindre.

► Le projet « Place aux Jeunes ! » (porté par Engagé-e-s et Déterminé-e-s au sein d'un consortium de 14 organisations) travaille à une meilleure intégration transversale de l'approche au sein des OSC via la formation (portée par Solidarité Laïque) et l'accompagnement, et au sein des institutions via le plaidoyer de la Commission Jeunesse et Solidarité Internationale de Coordination SUD (porté par Plan International France).



## L'importance de la formation des jeunes

Il peut s'agir de formations aux enjeux du développement international, à l'éco-responsabilité, au développement de la confiance en soi, à l'engagement associatif, au plaidoyer, à la structuration et à la mise en réseau, à l'éducation civique, à l'utilisation des nouvelles technologies, etc. Il est encouragé de co-construire avec les jeunes des formations qui répondent à leurs besoins et aux besoins des organisations. Plusieurs initiatives parmi celles analysées pour la réalisation de cette fiche ont identifié le rôle essentiel de passation des « alumni » : lorsque les ancien-ne-s jeunes s'associent à une organisation ou à un mouvement pour assurer la formation des nouveaux arrivant-e-s, cela facilite l'engagement de ces derniers et leur compréhension des actions existantes.

### EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

► Le programme Jeunes des 2 Rives (J2R) est un projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Lors de la phase 1 du projet<sup>20</sup>, les rencontres de jeunes, d'organismes de jeunesse et d'institutionnels ont permis d'identifier les besoins d'accompagnement et de co-construire un plan de formation sur mesure pour trente leaders de jeunesse sur une diversité de thématiques : inter-culturelité, engagement citoyen, volontariat, rôle de la société civile dans la prévention des comportements à risque...<sup>21</sup>

<sup>20</sup> Phase 1 portée par Migrations & Développement, et réunissant un consortium d'acteurs et actrices français-e-s, marocain-e-s et tunisien-ne-s.

<sup>21</sup> État des lieux de la prise en compte des jeunes dans les organisations françaises de solidarité internationale – Coordination Sud – 2020, p.31.



©Plan International

### ▶ La participation des jeunes est nécessaire à toutes les étapes du cycle du projet

La participation des jeunes au projet – depuis l'identification des besoins et priorités, jusqu'au pilotage et à l'évaluation des projets – est un moyen essentiel pour s'assurer que le projet définisse et atteigne au mieux ses objectifs, et qu'il contribue effectivement au respect, à la protection et à la mise en œuvre des droits des jeunes. De plus, elle permet aux jeunes d'acquérir des connaissances et compétences qu'elles et ils pourront utiliser dans d'autres cadres, par exemple pour participer aux prises de décisions politiques. Cela implique pour beaucoup d'organisations d'utiliser des modalités d'animation plus dynamiques, plus adaptées aux contraintes des jeunes et de renforcer les partenariats avec des organisations de différents secteurs pour permettre la participation d'une plus grande diversité de jeunes.

#### EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE <sup>22</sup>

- ▶ Chez les Scouts et Guides de France, ce sont les jeunes qui décident de leurs projets, les organisent et les mettent en œuvre. Le personnel encadrant est présent en soutien et différents outils permettent d'orienter les jeunes.
- ▶ Le Réseau Euromed France (REF) met en place des comités de pilotage internes composés de jeunes dans la gouvernance de ses projets.
- ▶ En tant qu'association par et pour les jeunes, avec un conseil d'administration composé à 100 % de personnes de 15-30 ans, Engagé·e·s et Déterminé·e·s accompagne chaque année les jeunes administrateurs·rices membres de son réseau dans leur nouveau rôle.

### ▶ L'importance de financer les organisations de jeunes

Les organisations des jeunes à travers le monde peinent souvent à accéder à des financements, ce qui limite de fait leurs ambitions et la portée de leur action. Les raisons sont multiples et incluent une connaissance limitée du fonctionnement des bailleurs et des difficultés à remplir les critères d'obtention et à utiliser le langage technique des dossiers de candidature. Favoriser le financement des organisations des jeunes peut prendre la forme de financements spécifiques, d'un accompagnement dans la conception des demandes de financement ou de procédures de candidatures simplifiées pour les organisations des jeunes.

#### EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

- ▶ Le fonds « with and for girls » du collectif Purposful propose des financements flexibles et de différentes formes à de jeunes activistes féministes, à travers un mode de sélection de projets ouvert à tou·te·s (groupes formels et informels). Les fonds sont alloués par un comité composé de militantes du monde entier, qui prennent des décisions sur l'attribution des subventions et guident la direction stratégique du fonds.

<sup>22</sup> État des lieux de la prise en compte des jeunes dans les organisations françaises de solidarité internationale – Coordination Sud - 2020.



### S'assurer d'une participation authentique des jeunes, notamment aux événements de haut niveau

Une participation authentique à un dialogue institutionnel suppose de faciliter l'émergence de mécanismes de dialogue continus entre les groupes de jeunes et les institutions concernées. Ces mécanismes peuvent être créés efficacement et dans des délais plus courts en s'associant à des initiatives existantes ayant une culture de participation des jeunes, par exemple les mouvements de type éducation populaire ou scoutisme, et les sociétés nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge.

Assurer la participation des jeunes aux événements de haut niveau<sup>23</sup> nécessite entre autres : une pleine intégration des jeunes dès la conception de l'événement, des termes de référence clairs pour les jeunes (comme pour l'ensemble des participant-e-s), un travail de préparation des jeunes sélectionné-e-s et une stratégie de communication impliquant la gestion de l'image de jeunes afin de limiter les stéréotypes et les atteintes à leur dignité<sup>24</sup>.

#### EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

► En 2019, Plan International France et la Coalition Education, avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ont mis en place un projet d'engagement des jeunes autour des enjeux d'éducation dans le cadre du G7<sup>25</sup>. Suite à une consultation en ligne auprès de 657 jeunes leaders de 19 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, une cinquantaine de jeunes ont mené un atelier en présentiel pour définir leurs recommandations pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation. Enfin, une délégation de six jeunes élus par leurs pairs est venue présenter ces recommandations lors de la réunion des ministres de l'éducation et du développement du G7 et du G5 Sahel.



© Plan International



© Plan International



### Contribuer à la sécurité et à l'émancipation des jeunes dans les espaces numériques

Les espaces numériques favorisent l'émancipation et l'épanouissement des jeunes et ils représentent des lieux uniques de liberté pour les minorités opprimées. Cependant, les risques en termes de sécurité, de désinformation et de protection des données sont nombreux. Les projets de développement doivent donc faire tous les efforts possibles pour minimiser et gérer ces risques et s'assurer que les jeunes disposent des compétences nécessaires à une utilisation optimale et sécurisée des espaces numériques. Cela implique notamment d'établir des programmes de formation, d'apporter un appui aux organisations de jeunes qui luttent contre la désinformation et les violences en ligne, notamment celles fondées sur le genre, et de lutter contre la fracture numérique.

#### EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

► Dans le projet « amplifier les voix des jeunes féministes » mis en œuvre par Equipop en Afrique de l'Ouest, les jeunes sont formé-e-s à utiliser les espaces et outils numériques au sein du projet pour renforcer leur action collective.

<sup>23</sup> Définis comme étant des événements auxquels prennent part des décideuses et décideurs politiques et au cours desquels des décisions et orientations stratégiques sont discutées et adoptées.

<sup>24</sup> Voir le document "Pour une participation authentique des jeunes dans les événements de haut niveau – Coordination Sud – 2021" pour des informations plus détaillées.

<sup>25</sup> <https://www.plan-international.fr/actualites/g7-les-jeunes-leaders-dafrique-de-louest-et-du-centre-se-mobilisent-pour-leducation/>



# EXEMPLES D'OUTILS EXISTANTS SUR L'APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS HUMAINS ET LES JEUNESSES

## Grille d'analyse des pratiques « Jeunesses Actrices »

Cette grille d'analyse des pratiques conçue par Coordination SUD est destinée à identifier des pratiques spécifiques liées aux jeunes-actrices et aux droits humains au sein d'un projet mis en place par un acteur de la société civile. Conçue pour être utilisée par des acteurs de différents secteurs, elle identifie par exemple des mesures spécifiques qui peuvent être mises en place au niveau des projets (analyse des normes sociales et du cadre légal, sensibilisation des jeunes, des bailleurs et des communautés, mode de pilotage du projet, etc.) et des mesures permettant d'opérationnaliser les principes d'inclusion et de participation.

<https://www.coordinationsud.org/publications/publications-csud/>

## Cartes d'évaluation pour les jeunes citoyen·ne·s

La méthode « youth citizens score cards » (cartes de classement pour les jeunes citoyen·ne·s) aide les jeunes à assurer un suivi de la performance des services de base dans leur région (eau potable, santé, éducation par exemple), à identifier des moyens pour améliorer ces services et à mener un plaidoyer auprès des détenteurs d'obligations et des autres acteurs concernés. Cette méthode a été conçue par le Children's Environments Research Group (CERG) et Plan International.

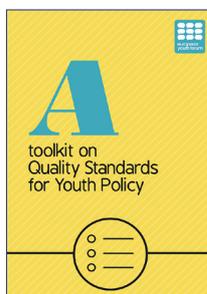
<https://cergnyc.org/scorecards>



## Boîte à outils pratique pour une participation significative des jeunes

Cette boîte à outils a pour objectif d'aider les décideurs et décideuses politiques au niveau des ministères et des ambassades, ainsi que les agences de développement, à travailler plus efficacement avec et pour les jeunes. Conçue par le Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas, elle fournit des indications concrètes pour mettre la participation des jeunes en pratique. *Disponible en Néerlandais, Anglais et Français.*

<https://www.youthatheart.nl/meaningful-youth-participation-toolkit/documents/publications/2022/03/14/myp-toolkit-fr>



## Boîte à outils pour des normes de qualité en matière de politiques de jeunesse

Cette boîte à outils a été développée pour les organisations de jeunes en Europe. Elle décrit huit standards qui représentent une politique de la jeunesse de bonne qualité et une série d'indicateurs pour chaque standard. La boîte à outils est conçue comme un dispositif prêt à l'emploi de manière à aider les organisations de jeunes à évaluer la qualité de la politique en faveur des jeunes dans leur pays, et à demander des améliorations en conséquence. Elle a été élaborée par le groupe d'experts sur la politique en faveur des jeunes du Forum Européen de la Jeunesse. *Disponible en Anglais, Lithuanien, Espagnol et Portugais.*

[https://www.youthforum.org/news/toolkit-on-quality-standards-for-youth-policy#:~:text=This%20toolkit%20provides%20you%20with,local%2C%20national%2C%20European\).](https://www.youthforum.org/news/toolkit-on-quality-standards-for-youth-policy#:~:text=This%20toolkit%20provides%20you%20with,local%2C%20national%2C%20European).)

# SOURCES DOCUMENTAIRES ET BIBLIOGRAPHIE

## Documents de stratégies et de politiques

Plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure de l'Union Européenne – 2022-014, [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP\\_22\\_5884](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_22_5884)

Droits humains et développement – Une approche de la coopération au développement fondée sur les droits humains – Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (France) – 2019, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/droits-de-l-homme/droits-humains-et-developpement/>

L'action extérieure de la France pour la jeunesse – Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (France) – 2015, [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Jeunesse\\_FR\\_Web\\_cle869574-1.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Jeunesse_FR_Web_cle869574-1.pdf) (diplomatie.gouv.fr)

Les jeunes et les droits de l'homme – Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme – 2018, <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G18/193/08/PDF/G1819308.pdf?OpenElement>

Observation générale n° 20 sur la mise en œuvre des droits de l'enfant durant l'adolescence – Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies – 2016, [https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fGC%2f20&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fGC%2f20&Lang=en)

Rights based approach to programming – OIM – 2016, <https://publications.iom.int/books/rights-based-approach-programming>

Frequently asked questions on a human rights based approach to development cooperation – OHCHR – 2006, <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/FAQen.pdf>

Human rights of youth – Fiche des Nations Unies – Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/Youth/YouthrightsbriefierOHCHR.pdf>

Impliquer les filles, les garçons et les jeunes en tant que citoyens actifs – Prise de position de Plan International – 2020, [https://plan-international.org/uploads/2021/12/glo\\_global\\_lead\\_position\\_paper-final2020-french\\_0.pdf](https://plan-international.org/uploads/2021/12/glo_global_lead_position_paper-final2020-french_0.pdf)

## Études et rapports

État des lieux de la prise en compte des jeunes dans les organisations françaises de solidarité internationale – Coordination Sud – Mai 2020, <https://www.coordinationsud.org/document-ressource/etat-des-lieux-de-la-prise-en-compte-des-jeunes-dans-les-organisations-francaise-de-solidarite-internationale/>

Intégrer les jeunes dans les politiques françaises de développement – Coordination Sud – 2020, <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/plaidoyer-JSI-Coordination-Sud.pdf>

Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes – F3E – 2021, <https://f3e.asso.fr/ressource/revue-transversale-sur-le-renforcement-du-pouvoir-dagir-des-jeunes/>

Incarner la diplomatie féministe de l'approche jeunes actrices – enjeux et recommandations pour la présidence française du Conseil de l'Union Européenne – Coordination Sud – 2022, <https://www.coordination-sud.org/document-ressource/incarnant-la-diplomatie-feministe-et-lapproche-jeunes-actrices-enjeux-et-recommandations-pour-la-pfue/>

Pour une participation authentique des jeunes dans les événements de haut niveau – Coordination Sud – 2021, [https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Doc-positionnement\\_JSI\\_participation-jeunesse-evenements-hauts-niveau\\_digital-vf-1.pdf](https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Doc-positionnement_JSI_participation-jeunesse-evenements-hauts-niveau_digital-vf-1.pdf)

Youth 2030. A global progress report – Nations Unies – 2022, [https://fr.unyouth2030.com/\\_files/ugd/b1d674\\_13a797e3dff746f488ce4ec5fbad57bd.pdf](https://fr.unyouth2030.com/_files/ugd/b1d674_13a797e3dff746f488ce4ec5fbad57bd.pdf)

## Outils méthodologiques

Comment accompagner l'engagement des jeunes ? Fiches « Pratiques et Outils » – Coordination Sud – Mai 2021, <https://www.coordinationsud.org/document-ressource/comment-accompagner-lengagement-des-jeunes-fiche-pratiques-outils/>

Guide pour le plaidoyer des jeunes – UNICEF – 2019, <https://www.unicef.org/fr/guide-pour-le-plaidoyer-des-jeunes>

Une directive de Plan International sur la protection des enfants et des jeunes. La sécurité sur les plateformes en ligne – Plan International – 2021, [https://safeguardingsupporthub.org/sites/default/files/2021-04/GLO\\_Plan\\_International\\_Safety\\_on\\_Online\\_Platforms\\_Guidance\\_Update%20Feb.%202021\\_FR.pdf](https://safeguardingsupporthub.org/sites/default/files/2021-04/GLO_Plan_International_Safety_on_Online_Platforms_Guidance_Update%20Feb.%202021_FR.pdf)

La sauvegarde des enfants et des jeunes – Plan International – 2017, [https://plan-international.org/uploads/2021/12/glo-safeguarding-children-and-young-people-global-policy-io-fre-amended-june\\_2019\\_1\\_0.pdf](https://plan-international.org/uploads/2021/12/glo-safeguarding-children-and-young-people-global-policy-io-fre-amended-june_2019_1_0.pdf)



Cette fiche a été élaborée par HAA, une agence technique et de création pour les droits de l'enfant ([www.haagence.com](http://www.haagence.com)), sous la supervision du Département Stratégie, Prospectives et Relations Institutionnelles (SPR) de l'AFD et de la Commission Jeunesses et Solidarité Internationale (CJSI) de la plateforme d'ONG Coordination SUD. Avec le concours de la Division des Organisations de la Société Civile (OSC) et de la Cellule Lien Social (CLS) de l'AFD.

**Contact AFD** : [lamaraf@afd.fr](mailto:lamaraf@afd.fr) (Farid Lamara, SPR)

## Pour un monde en commun

Le groupe Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'AFD, en charge du financement du secteur public et des ONG, de Proparco, pour le financement du secteur privé et d'Expertise France, agence de coopération technique, il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus cohérent et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.



[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Twitter : @AFD\_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd\_france

5, rue Roland-Barthes -75598 Paris cedex 12 -France

Tél. : +33 1 53 44 31 31